

XXXIV CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE D'INDRE ET LOIRE

JEUDI 15 OCTOBRE 2015

DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL

Mes Chers Camarades,

Je vous souhaite au nom de la Commission Administrative sortante, la bienvenue au 34^e congrès départemental des syndicats FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire.

Bienvenue à tous les délégués mandatés et à tous les adhérents qui, issus des 90 syndicats présents ce jour, font d'ores et déjà de ce congrès 2015, un véritable succès pour notre organisation syndicale départementale.

Oui mes chers camarades, vous l'avez constaté il nous a été impossible de configurer la salle plénière en version habituelle, « type congrès sur tables », du fait de la participation exceptionnelle aujourd'hui de 400 inscrits aux travaux du congrès.

C'est la première fois depuis des années, que nous enregistrons une telle affluence pour notre congrès départemental, et sans conteste FO est l'organisation, qui sur la Camusière organise le congrès le plus important. C'est dans la période un signe important, que nous adressons et du point de vue de la construction collective du mandat confié à l'UD et de la revendication, c'est un élément déterminant. Alors merci à tous d'être présents aujourd'hui et merci aux syndicats d'avoir répondu si positivement à l'appel de leur Union départementale.

Mes chers camarades, avant de dérouler le complément oral du rapport d'activité, comme il se doit je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des équipes et des camarades qui ont préparé la tenue de ce congrès. Accueillir 400 camarades dans de bonnes conditions, vous pouvez l'imaginer, n'est pas sans difficulté et je crois que le congrès peut saluer le travail réalisé, sous la houlette de Guy Ducros pour ce qui retourne de l'organisation matérielle. Je profite d'ailleurs de ce congrès pour lancer un appel à un camarade qui serait volontaire pour partager avec Guy ce poste ô combien important.

Je voudrais aussi remercier nos partenaires pour ce congrès qui comme toujours répondent présent, avec qui nous avons pu proposer depuis longtemps déjà, plusieurs journées d'information thématiques et qui auront à cœur de vous accueillir sur leurs stands durant tout cette journée.

Remercier aussi ceux qui nous font le plaisir d'être avec nous ce jour, en particulier Frédéric Souillot, secrétaire confédéral nouvellement élu à Tours en 2015, en charge du développement et de la formation syndicale, qui a bien voulu présider notre congrès ce jour.

Parmi nos invités, je voudrais aussi saluer la présence de Frédéric Homez secrétaire de la fédération FO de la métallurgie et le remercier publiquement car

FO métaux apporte son concours à l'interprofessionnelle et soutien notre Union départementale.

Saluer bien sûr, la présence des secrétaires des UD de la Région Centre, avec qui nous travaillons en bonne intelligence : Eric Jarry pour le 28, Christian watecamps pour le 36, Éric gondy pour le 41, marc bourgault pour le 45 accompagnée de Katya, Hervé millet du 18 étant retenu par le congrès de son GD.

Je n'oublie pas bien entendu nos camarades de l'Isère, de l'UD 38 qui ont fait un long voyage pour revenir en Touraine, avec Pierre Louis et Joëlle Ferretti, avec qui nous avons sympathisé lors du congrès confédéral, ce sont eux qui ont filmé l'ensemble du congrès et qui nous permettent de conserver ce souvenir intact ; et leur secrétaire d'UD Jean-Pierre Gilquin qui fait étape à Tours aujourd'hui avant d'aller demain pour le compte de FO avec le camarade Pillet mener une négociation extrêmement difficile sur l'avenir des retraites complémentaires, c'est un peu la séance de la dernière chance en quelque sorte...y compris pour le paritarisme

Enfin je salue la présence de René Fercheau de l'UD 17 qui nous fait lui aussi l'amitié de partager nos travaux. Avec René nous avons fait nos premiers stages ensemble comme secrétaire d'UD et nous continuons à partager des moments d'échanges fraternels.

Pour terminer je voudrais exprimer mes plus vifs remerciements à tous les camarades qui ont investi du temps personnel dans les instances de l'UD ou comme simple militant, sans la participation active des camarades engagés dans l'interpro, nous n'aurions pas pu porter nos actions quotidiennes et assurer notre développement.

Mes Camarades, en ce jour de congrès, nous devons avoir une pensée pour les camarades qui nous ont malheureusement quittés durant le mandat écoulé. Permettez-moi d'avoir une pensée spéciale entre autres pour Serge Ouvrard métallo et ancien Président de la CAF qui venait régulièrement à la camusière, pour les camarades Eliaume et Hubert de la poste qui a 90 ans passés assistaient toujours au premier rang, à nos congrès et comités généraux, Pierre Pasquier du SNLCFO trop tôt disparu tout comme Christian Anis du SNUDI FO.

En la mémoire de tous nos camarades disparus, je demande au Président de bien vouloir faire respecter une minute de silence !

Mes chers camarades,

Quelques mots maintenant sur le déroulement de ce congrès. D'abord rappeler que chaque syndicat a reçu en temps et en heure l'ensemble des rapports et des documents utiles pour cette journée. Je profite de cette tribune pour rappeler que les rapports sont consultables sur le site internet à la rubrique espace militants.

Pour les camarades mandatés par leurs syndicats, une enveloppe vous a été remise à l'accueil comprenant l'ensemble des bulletins de vote ainsi que le badge délégué qui sert à identifier le porteur du mandat du syndicat, pensez à le porter. Nous essayerons de tenir le timing du congrès sur l'ordre du jour qui vous a été proposé. A la suite de mon intervention nous enregistrons les prises de parole des camarades. J'encourage chaque camarade mandaté à venir à cette tribune pour y exprimer les revendications et les analyses de son syndicat, dans notre congrès la parole est libre et chacun avec son intervention contribue à la richesse de nos échanges. Merci par avance de nous laisser la copie de votre discours pour le compte rendu du congrès.

Nous partagerons le repas fraternel à partir de 12H30 pour reprendre l'après-midi par les réponses aux intervenants et les différents votes, Frédéric en tant que Président clôturera notre congrès. J'indique par ailleurs pour lever toute ambiguïté, que je solliciterai du congrès le renouvellement de mon mandat, comme je l'ai déjà annoncé dans le rapport d'activité.

J'en viens maintenant au cœur de mon intervention sur quelques points précis :

Représentativité syndicale / développement de l'UD :

Chers camarades, vous avez pu constater à la lecture du sous-rapport « les élections » la position qu'occupe FO dans le département. Clairement nos résultats et nos implantations font de notre organisation la seconde organisation syndicale dans le département.

Les élections dans la fonction publique en 2014 ont permis à FO de prendre la première place sur l'ensemble de la fonction publique tandis que dans le même temps pour les entreprises du privé nous dépassons les 40 % de représentativité, là où nous sommes implantés en moyenne.

C'est donc des résultats largement encourageants et notre audience augmente d'année en année.

Ceci se traduit d'ailleurs dans les adhésions puisque sur le mandat nous gagnons encore 2000 timbres, nous doublons notre progression par rapport au mandat précédent.

La priorité pour notre organisation et ce quel que soit le niveau, c'est le développement de nos implantations syndicales. Cela doit être notre priorité collective. Il est primordial pour l'avenir de FO de créer partout où cela est possible de nouvelles sections.

Nous accusons au niveau national un certain retard de 15 points par rapport à la CFDT ou la CGT quant à nos implantations, Frédéric y reviendra.

Le message que je voudrais faire passer aujourd'hui à cette tribune est simple. Demain il est prévu que le niveau de négociation prioritaire soit l'entreprise, l'établissement, là où les salariés sont en fait les plus vulnérables puisque directement soumis au pouvoir discrétionnaire et tutélaire du patron. Là où le syndicat sera fort et bien représenté, collectivement les salariés pourront peser sur les négociations et défendre leurs droits, là où nous serons moins fort la situation sera compliquée, car nous n'aurons pas le rapport de force nécessaire ni la protection conventionnelle ou statutaire. Faire adhérer et donc une impérieuse nécessité et tout porteur de mandat de l'organisation doit avoir cet objectif et

être en capacité d'expliquer en quoi notre organisation est la mieux à même de défendre les intérêts particuliers des salariés.

Les différentes lois sur la représentativité syndicale qui avait pour ambition d'étouffer le syndicalisme libre et indépendant qu'incarne FO n'ont pas réussi leur œuvre pour l'instant. Demain que cela soit sur le financement ou les droits syndicaux la question de la représentativité sera déterminante.

Pour ce qui retourne de notre UD, nous avons pris très tôt et à bras le corps cette question du développement, en axant l'ensemble de nos moyens matériels et financiers sur le terrain, en accompagnement des sections et des syndicats. Encore une fois, comme chaque année, je le redis dès qu'une élection se profile dans votre entreprise, prenez contact avec l'UD afin de préparer sur la forme et sur le fond cette échéance primordiale.

Pour s'implanter dans les entreprises il y a la voie de l'élection professionnelle et nous pourrions encore progresser dans le domaine si nous pouvions répondre de manière plus concrète aux différentes négociations de protocole préélectoral ; c'est l'une des pistes à creuser.

Dans votre sacoche du congrès vous trouverez du matériel pour la campagne TPE de 2016, campagne qui comptera pour la représentativité départementale et à tous les niveaux. Dès aujourd'hui nous devons commencer à informer les salariés des TPE et pour cela nous nous appuyons sur notre réseau d'adhérents, chacun d'entre nous côtoie quotidiennement des salariés de très petites entreprises, alors nous comptons sur chacun pour être le vecteur de cette campagne : distribuer autour de vous les flyers FO TPE c'est important

Les effets de la crise mais aussi les nombreux problèmes auxquels les salariés sont confrontés, ont nécessité durant ce mandat d'organiser un véritable service juridique structuré, depuis 2 ans quasiment l'activité a considérablement évolué, que cela soit sur la défense de cas individuels ou de nature collective, c'est sans conteste un apport important pour l'ensemble des syndicats et l'image de FO. Chers camarades, nous recherchons toujours des militants qui souhaiteraient s'investir dans la défense prudhomme et l'activité juridique, tout comme en 2017 nous devons renouveler les conseillers prudhommes. Je lance donc un appel au congrès et aux syndicats pour cela.

Dans le même temps, nous avons continué à mettre en œuvre une politique de formation active à destination de nos militants et de nos adhérents. Chaque année 200 camarades suivent les stages de formation du CFMS là encore c'est aussi un élément indispensable pour notre développement, travail qu'assume Chantal au quotidien via le secrétariat.

Caroline vous présentera tout à l'heure le complément oral de son rapport de trésorerie, et vous avez pu constater déjà que tous nos moyens sont mis en renfort de l'action de terrain.

Autre motif de satisfaction : la réussite du congrès confédéral à Tours, qui je crois à donner un élan positif à notre UD et à resserrer les liens de camaraderie. Je vous renvoie au sous-rapport spécial congrès confédéral à ce sujet.

Situation Départementale

Justement à l'occasion du congrès confédéral pour le discours d'ouverture, j'avais eu l'occasion de dépeindre la situation départementale ainsi que celle de notre organisation, vous retrouverez ce discours dans le dossier ad hoc.

Chers camarades, cela fait presque 10 années que je m'investis personnellement au niveau interprofessionnel et depuis 2007 dans les affaires de notre UD. Puisque nous sommes entre nous, je dois l'avouer je n'ai jamais connu auparavant une situation aussi dramatique pour les salariés, jamais vu autant de cas de souffrance au travail, jamais vu autant de comportements abusifs des employeurs que depuis ces dernières années ; les droits les plus élémentaires sont bafoués, la discrimination syndicale est devenue affaire courante...

Dans le service public au sens large, outre la perte de repères, la perte de sens dans les missions que ressentent bon nombre d'agents et de fonctionnaires à raison, nous ne comptons plus les manquements aux règles statutaires, le mépris de la hiérarchie, les instances représentatives du personnel ne sont pas respectées. Le groupement départemental défend bec et ongles les agents avec un travail de fond qui forge notre réputation en s'appuyant sur le respect du statut.

Conséquence de la crise de 2007/2008, les politiques d'austérité menées ont des répercussions jusque dans notre département, en particulier sur le front de l'emploi. Depuis le dernier congrès de date à date soit en 4 ans, le nombre de chômeurs de catégorie A est passé de 24 000 à 30 000. Dans le même temps, le taux de chômage qui était bien inférieur à la moyenne nationale rattrape son retard malheureusement. Il faut dire que le nombre de ruptures conventionnelles subies a considérablement augmenté tout comme la désindustrialisation gagne notre département. (voir la note de conjoncture dans vos sacs).

En ce début d'année, l'Usine Michelin de Joué les Tours voyait son dernier pneu sortir de la production, les salariés ne sont plus qu'aujourd'hui 200 sur un site désert en voie de revitalisation. L'annonce de la fermeture du CEA à Monts a provoqué la réaction du personnel qui s'est largement mobilisé pour obtenir l'abandon du plan. Sur ces 2 fermetures l'UD FO 37 a toujours maintenu la revendication, la seule qui défende les intérêts des salariés, à savoir « Maintien du site et de tous les emplois »

L'Usine Michelin a fermé principalement parce que nous n'avons pas réussi à faire l'unité avec les organisations syndicales de l'usine et départementales, qui ont préféré négocier le plan de suppressions d'emplois et les soi-disantes contreparties. Aujourd'hui Michelin revient sur tous ses engagements et le bassin d'emploi en Touraine a été sacrifié. Pour le CEA, les salariés n'ont jamais lâché la revendication et ont par 7 manifestations contraint le gouvernement au recul. Signe que lorsque les salariés sont déterminés, on peut faire reculer le gouvernement ou le patronat. Aujourd'hui c'est les salariés d'Air France qui sont confrontés à ce chantage à l'emploi.

Dans la fonction publique territoriale, nous avons les plus vives inquiétudes quant aux conséquences de la réforme territoriale sur le regroupement des communes, des inquiétudes légitimes quant aux conditions d'exercice de l'emploi mais aussi sur le régime indemnitaire. De la même manière dans la fonction publique d'Etat après la RGPP, la M.A.P, l'acte III de décentralisation nous savons que le service

public républicain est aujourd'hui attaqué sur ses missions, nous connaissons les conséquences des réorganisations ministérielles, nos camarades de la préfecture de Tours sont en première ligne sur le dossier auprès du Préfet préfigurateur de la nouvelle Région Centre Val de Loire.

Quant à la Loi Santé de Marisol Touraine, loi santé qui s'inscrit dans le cadre de la rigueur budgétaire avec le groupement hospitalier de territoire, nous assistons là encore à des fusions mutualisations dans les établissements comme dans les EHPAD de Montlouis et Bléré. A chaque fois que le service public recule c'est pour faire place au privé, ainsi la construction d'un EHPAD privé à Montlouis coïncide avec la « mutualisation » de la Bourdaisière et de Bléré. La fermeture du collège public au Sanitas permettait l'installation du futur groupe scolaire privé, les exemples ne manquent pas...FO est depuis longtemps en pointe sur ce dossier.

La République Sociale menacée !

Chers camarades, je voudrais terminer mon intervention sur un point d'explication particulier nécessaire à la compréhension de la situation générale.

Notre congrès départemental se tient à un moment que l'on pourrait qualifier de déterminant pour la classe ouvrière. A n'en pas douter nous en sommes à la croisée des chemins.

La semaine dernière se tenait le CCN de FORCE OUVRIERE et vous trouverez dans vos sacs la résolution importante qui a été adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Oui chers camarades, nous en sommes à la croisée des chemins tant le mouvement qui a été initiée depuis plus de 30 ans maintenant produit des conséquences que certains qualifient d'ailleurs de changement de paradigme. En effet pour faire simple et court, le système financier a pris le dessus sur le système politique et impose les contre-réformes qui viennent percuter les valeurs républicaines et les droits sociaux propres à notre République.

A cet égard l'alternance politique en 2012 n'a eu absolument aucune influence sur la politique économique menée par le nouveau gouvernement. Le dogme économique, l'alignement sur l'orientation de « l'optimisation budgétaire » doivent aujourd'hui être la règle intangible à suivre. En regardant de près les choses, cette politique perdure effectivement depuis près de 30 ans au gré du développement de la mondialisation de l'économie qui s'accompagne par nature d'une vision ultralibérale qui s'imposerait à tous les niveaux de la société, et qui provoque un haut niveau de chômage de masse et de précarité. Les cadres institutionnels au niveau mondial, européen et même national y concourent à leur manière.

C'est ainsi que l'on devrait juger de toutes les contre-réformes engagées ces dernières années, et qui s'accélèrent depuis le début de la crise en 2007, surtout depuis l'adoption du dernier traité européen dit TSCG concernant le pacte budgétaire.

Force est ainsi de constater qu'en France notre système politique tout à fait particulier, basé sur une république que la constitution indique « sociale » s'accommode mal de ce dogme libéral. C'est donc bien aujourd'hui ce cadre de la République Sociale qui est en voie de disparition. En effet, les valeurs de Liberté d'Égalité de Fraternité et de Laïcité, valeurs cardinales de notre République se sont incarnées à travers ses trois piliers fondateurs que sont les services publics, la protection sociale (la Sécurité Sociale) et les conventions ou statuts collectifs ; autant dire que la classe ouvrière dans la construction de ces piliers, par l'action et l'engagement des camarades a largement contribué à leur création et leur développement en arrachant par la lutte de classe les moyens de leur financement.

Chacun comprendra aisément aujourd'hui, que ce soit dans l'ACTE III de décentralisation, la loi NOTRÉ, que ce soit dans le projet de loi Macron et Rebsamen, que ce soit dans le cadre du pacte de responsabilité, que c'est bien l'ensemble de cet édifice que cherche à remettre en cause le gouvernement (qui au passage relaye aussi avec un zèle certain les positions du patronat et qui s'appuie sur les contre-réformes engagés sous Sarkozy d'ailleurs) pour le compte d'une baisse des dépenses publiques et d'une crise économique dont les salariés ne sont en rien responsables. Alors que la France produit de plus en plus de richesses, que le CAC 40 distribue des milliards en dividendes et qui augmentent, d'un côté nous avons toujours plus d'aides fiscales et sociales pour le patronat (110 Mds € en 2014 + 40Mds à venir) de l'autre toujours moins de service public, toujours moins de remboursements ou d'aides sociales, toujours plus de chômage qui franchit record sur record et toujours plus de flexibilité pour les salariés avec en prime un pouvoir d'achat en berne.

C'est que la concurrence doit jouer pleinement désormais entre les régions entre les services publics et les entreprises privées et au final entre les salariés. Oui très clairement on assiste à travers cette politique à un recul sans précédent des valeurs républicaines d'unicité et d'universalité. c'est un changement de société profond celui prôné par l'U.E basé sur de grandes régions avec un système anglo-saxon qui renvoie à des relations individuelles plutôt que collectives.

Le gouvernement pour pouvoir mener à bien ses desseins cherche à associer les organisations syndicales à ses décisions, aussi est-il inquiétant de constater que le communautarisme progresse en même temps que le corporatisme. C'est d'ailleurs ce que prévoit le rapport Bartolone en ressuscitant entre autres choses la création d'un Sénat social voulu par De Gaulle en 1969 et rejeté par référendum, où les syndicats seraient en quelque sorte co-législateur dans un cadre qui leur serait imposé.

Pour parachever l'œuvre de destruction de notre construction sociale, le rapport Combrexelles propose ni plus ni moins d'en finir avec la hiérarchie des normes, c'est donc une attaque directe au code du travail et aux conventions collectives avec la fin d'un minimum de droits garantis pour les salariés et pour permettre à la libre concurrence et au dumping social de jouer à plein.

Ce qui est valable dans le privé vaut aussi dans la fonction publique où bon nombre de statuts sont attaqués ou risquent de disparaître purement et simplement. Le gouvernement en la matière entend mener sa politique jusqu'au bout, preuve en est l'accord PPCR dans la fonction publique accord pourtant minoritaire, le gouvernement passe outre et impose cet accord pourtant rejeté par les organisations majoritaires FO /CGT/SUD. Jean Claude Mailly indique que le libéralisme économique se double d'autoritarisme social, il a raison ! Le gouvernement et le patronat aidés par les médias ne tolèrent plus que des syndicats aux ordres et qui se fondent dans le moule de l'accompagnement de ces mesures et du corporatisme.

Chers camarades, nous en sommes là aujourd'hui et tous nous constatons que cette politique économique nous mène dans le mur, que la pauvreté et la précarité gagne. La question qui se pose dès lors c'est comment arrêter ce gouvernement

Le CCN de FO devant cette situation a pris ses responsabilités, a affirmé ses revendications et à décider d'engager une large campagne d'information dans le but de créer le rapport de force le seul à même de faire reculer le gouvernement et le patronat, c'est-à-dire la grève interprofessionnelle.

Chers camarades, nous devons nous y préparer et convaincre les salariés de la nécessité d'agir collectivement ensemble. C'est une nécessité si nous ne voulons pas laisser à nos enfants une société dans laquelle le chacun pour soi est la règle absolue. Je me dois à cette tribune de dire à l'ensemble des camarades présents, que si nous ne parvenons pas dans les prochains mois à élargir la mobilisation sur la base de nos revendications, c'est un avenir incertain et précaire qui se prépare pour tout le monde.

Oui la situation est difficile et compliquée pour tout le monde, c'est certain ! Oui la classe ouvrière, les salariés en ont pris pour leur compte c'est certain aussi ! La colère qu'ont exprimée les salariés d'Air France témoigne de l'état d'exaspération du monde du travail face à cette politique du malheur qui creuse les inégalités.

A FO, nous sommes attachés aux valeurs de la Charte d'Amiens et aux valeurs républicaines qui s'incarnent à travers les services publics, la Sécurité sociale et les conventions et statuts collectifs.

La question qui traverse les organisations ouvrières, c'est comment construire ce rapport de force et comment faire en sorte que nous en sortions victorieux.

Ce travail qu'il reste à faire, nous devons en être conscients, ne pourra pas être mené que par notre seule organisation syndicale. En revanche, nous pouvons en être le moteur dans les entreprises et les administrations en arrachant partout où cela est possible des prises de position syndicale qui aillent dans ce sens, avec les autres organisations syndicales qui résistent à ces politiques d'austérité, la

condition sine qua non c'est que les revendications soient clairement exposées comme les modalités d'action.

Mes camarades,

C'est au final l'avenir même des Confédérations ouvrières qui est aujourd'hui en jeu, alors chers camarades en avant les revendications, pour que vive l'Union départementale des syndicats FO d'Indre et Loire et que vive la Confédération générale du travail Force ouvrière

Mes camarades, je vous remercie pour votre écoute et maintenant à vous la parole